

Comment le Conseil d'État conseille-t-il le Gouvernement ?

Question / réponse publié le 04/08/2024, vu 81 fois, Auteur : <u>Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en</u> Droit

Comment le Conseil d'État conseille-t-il le Gouvernement ?

Le Conseil d'État, conseiller du gouvernement, est consulté obligatoirement dans la préparation des projets de loi, d'ordonnance et de certains décrets mais il traite également des demandes d'avis du Gouvernement.

SOURCE ET DE PLUS:

https://www.vie-publique.fr/fiches/269104-comment-le-conseil-detat-conseille-t-il-le-gouvernement